

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-1/01

---

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement  
Rapporteur : CAPARROY Bertrand

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : EUDE Gérard

---

OBJET : Projet de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Seine-et-Marne.

L'article L1425-2 du Code général des Collectivités territoriales invite celles-ci à élaborer un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). Dans la continuité de la politique engagée par le Département dans ce domaine depuis plusieurs années et des études conduites depuis deux ans en vue de poursuivre l'aménagement numérique du territoire à l'échelle départementale, un projet de SDTAN est soumis à l'approbation de l'Assemblée. Il permettra de concerter avec l'ensemble des acteurs concernés afin de valider définitivement les principes techniques du schéma et de rechercher un partenariat juridique et financier cohérent avec un scénario de réalisation. L'approbation d'un SDTAN avant le 31 janvier 2011 est une condition pour prétendre aux financements de l'État.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'article 23 de la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique,

VU l'appel à manifestations d'intentions d'investissement du programme national « Très haut débit » lancé par le secrétariat d'Etat chargé de la prospective et du Développement de l'Economie numérique auprès du Premier Ministre, le 4 août 2010,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

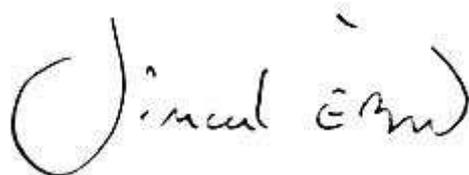
**DECIDE**

Article 1 : d'approuver le projet de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser sur cette base, le Président du Conseil général à poursuivre la concertation en vue de finaliser le SDTAN.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ